

Audoïn ORAIN
Kim Hoa DO THI-ORAIN

Huissiers de Justice

16, rue Traversière

95035 CERGY

☎ : 01 34 35 17 00 - Fax : 01 34 35 17 02

✉ :



PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le DIX JUILLET à 11h15.

A LA REQUETE DE :

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE SA au capital de 1.331.400.718,80 € ayant son siège social à PARIS 1^{er} au 19 rue des Capucines, immatriculée au RCS PARIS sous le numéro 542.029.848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, Avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à PONTOISE (95) 29, rue Pierre Butin, lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le Tribunal de Grande Instance de PONTOISE et ses suites.

EN VERTU DE :

Une ordonnance rendue sur requête par le Président de la Chambre de l'exécution et des criées du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE en date du 27 Juin 2017, commettant Maître Audoin ORAIN, Huissier de Justice à CERGY (95), avec pour mission « de se rendre 6, rue Giuseppe Verdi à 95310 SAINT OUEN L'AUMONE, afin de procéder à l'établissement d'un procès-verbal de description et d'occupation détaillé, et de faire procéder au métrage de la superficie privative des lots de copropriété ».

C'EST POURQUOI :

C'est pourquoi Je Audoin ORAIN, Huissier de Justice à la résidence de CERGY (95), y demeurant 16, rue Traversière, soussigné,

Assisté de Monsieur MICHALSKI Antoine, serrurier, Messieurs BOULIN Loïc et CAUMONT Thibault, témoins, Monsieur BRONDY Christian, Expert au Cabinet CERTIMMO AGENDA, certifie m'être transporté ce jour au devant de l'immeuble sis 6, rue Giuseppe Verdi, 2^{ème} étage face escalier à SAINT OUEN L'AUMONE (95), où étant après avoir sonné et frappé à la porte, personne ne répondant à mes appels, j'ai fait ouvrir par le serrurier et j'ai procédé aux constatations suivantes :

Il s'agit d'un appartement situé au 2^{ème} étage d'un immeuble de 3 étages sans ascenseur, comprenant entrée, salle de bain, 1 chambre, WC, séjour, cuisine. Chauffage individuel au gaz. Parking en sous-sol. (voir clichés n° 1 et 2)

Le logement est occupé par un locataire, selon déclaration du saisi, mais non justifié par un bail écrit.

PORTE D'ENTREE :

Porte avec serrure 3 points.

ENTREE : (voir cliché n° 3)

Plafond : peinture propre.

Murs : peinture propre.

Sol : parquet à lattes flottant synthétique.

Equipement :

Interphone.

1 placard 2 portes coulissantes.

SALLE DE BAIN : (voir cliché n° 4)

Plafond : peinture propre.

Murs : peinture usagée, plus faïence murale.

Sol : carrelage bon état.

Equipement :

1 porte d'accès.

1 lavabo avec robinet mitigeur.

1 baignoire avec robinet mitigeur plus flexible de douche.

VMC.

1 radiateur.

CHAMBRE : (voir cliché n° 5)

Plafond : peinture propre.

Murs : peinture propre.

Sol : parquet à lattes synthétique.

Equipement :

1 porte d'accès.

1 radiateur.

1 fenêtre 2 battants PVC avec volets plastiques.

WC : (voir cliché n° 6)

Plafond et murs : peinture propre.

Sol : carrelage bon état.

Equipement :

1 cuvette bon état.

VMC.

1 porte d'accès.

SEJOUR : (voir clichés n° 7 et 8)

Plafond : peinture bon état.

Murs : peinture bon état, propre.

Sol : parquet à lattes flottant synthétique (usagé).

Equipement :

1 porte d'accès.

1 fenêtre PVC 2 battants avec volets plastique.

1 porte fenêtre 1 battant PVC avec volet plastique.

1 balcon donnant sur rue.

1 radiateur.

CUISINE : (voir cliché n° 9)

Plafond : peinture usagée.

Murs : peinture usagée.

Sol : carrelage bon état.

Equipement :

1 porte d'accès.

1 fenêtre 1 battant PVC avec volet PVC.

1 radiateur.

1 chaudière gaz SAUNIER DUVAL (voir cliché n° 10).

DIVERS :

Appareillage électrique en place, en bon état.

Voir clichés en annexe.

Par ailleurs, Monsieur BRONDY Christian a procédé aux mesures nécessaires pour l'établissement du métré.

Fin des opérations à 12h00.

Et de tout ce qui précède, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

COUT : DEUX CENT QUATRE VINGT NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES
T.T.C.





REQUETE A FIN DE COMMISSION D'HUISSIER

Le CREDIT FONCIER DE FRANCE, SA au capital de 1.331.400.718,80 € ayant son siège social à PARIS 1er au 19 rue des Capucines RCS PARIS 542.029.848, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocat Maître Paul BUISSON, BUISSON & ASSOCIES, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant à 95300 PONTOISE - 29, rue Pierre Butin - Tél : + 33 01 34 20 15 62 - Fax + 33 01 34 20 15 60. lequel est constitué et occupera sur les poursuites d'expropriation devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PONTOISE et ses suites,

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Qu'il a procédé à la saisie immobilière des biens et droits immobiliers dépendant d'un ensemble immobilier dénommé « LE VERDI » sis à Saint Ouen l'Aumône 61 allée de Colbert, 63 allée de Colbert, 4 à 8 rue Giuseppe Verdi, 1 à 3 rue Giacomo Puccini, cadastré section BO numéro 43 lieudit « 1 rue G. Puccini » pour 57 a 86 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié le 24 mai 1995 volume 1995 P numéro 3180, les lots suivants :

- LOT NUMERO CENT VINGT SEPT (127) : sis 6 rue Giuseppe Verdi, dans le bâtiment 1, escalier D, au deuxième étage, un appartement comprenant entrée avec placard, séjour, cuisine, une chambre, wc, salle de bains, balcon ainsi que les 83/10.000èmes des parties communes générales ;
- LOT NUMERO DIX-HUIT (18) : en sous-sol, un parking ainsi que les 10/10.000èmes des parties communes générales.

appartenant à Monsieur Admilson MASCARENHAS CABRAL, suivant commandement en date du 7 juin 2017.

Que ce commandement est en cours de publication au Service de la Publicité Foncière de Cergy Pontoise 1er Bureau.

Que l'huissier rencontre des difficultés afin de pénétrer dans les lieux pour établir le procès-verbal de description.

Qu'il est bien fondé à solliciter la désignation de tel huissier qu'il vous plaira de commettre avec la mission telle que définie dans l'ordonnance.

**Sous Toutes Réserves
Et vous ferez justice
Pontoise, le 20 juin 2017**

BUISSON & ASSOCIÉS
AVOCATS
29, Rue Pierre Butin
95300 PONTOISE
Tél. 01 34 20 15 62 Fax 01 34 20 15 60
Toque 6



ORDONNANCE

Nous, A. NAZENC
Président de la Chambre de l'exécution et des criées du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE.

Vu la requête qui précède,

COMMETTONS

Maître Audoin ORAIN, huissier de justice à CERGY PONTOISE CEDEX

lequel aura pour mission :

De se rendre 6 Rue Giuseppe Verdi 95310 Saint Ouen l'Aumône,

De procéder à l'établissement d'un procès-verbal de description et d'occupation détaillé.

De procéder, conformément aux dispositions de la Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et de son Décret d'application 97-532 du 23 mai 1997, au métrage de la superficie privative des lots de copropriété.

Disons que l'Huissier commis pourra se faire assister, si besoin en est, du Commissaire de Police ou de la Gendarmerie et, à défaut, de deux témoins majeurs, conformément à l'article 21 de la Loi du 9 juillet 1991, d'un serrurier et, éventuellement d'un géomètre expert.

Disons que les frais de procès-verbal et de constat seront compris en frais privilégiés de vente.

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés.

Disons que la présente ordonnance sera exécutoire par provision sur minute.

**Fait en Notre Cabinet,
Au Palais de Justice de Tribunal de Grande Instance de PONTOISE**

Le 27/06/2017











Me Audoin ORAIN Huissier de Justice
CERGY (Val d'Oise)



Me Ardoain ORAIN Huissier de Justice
CERGY (Val d'Oise)

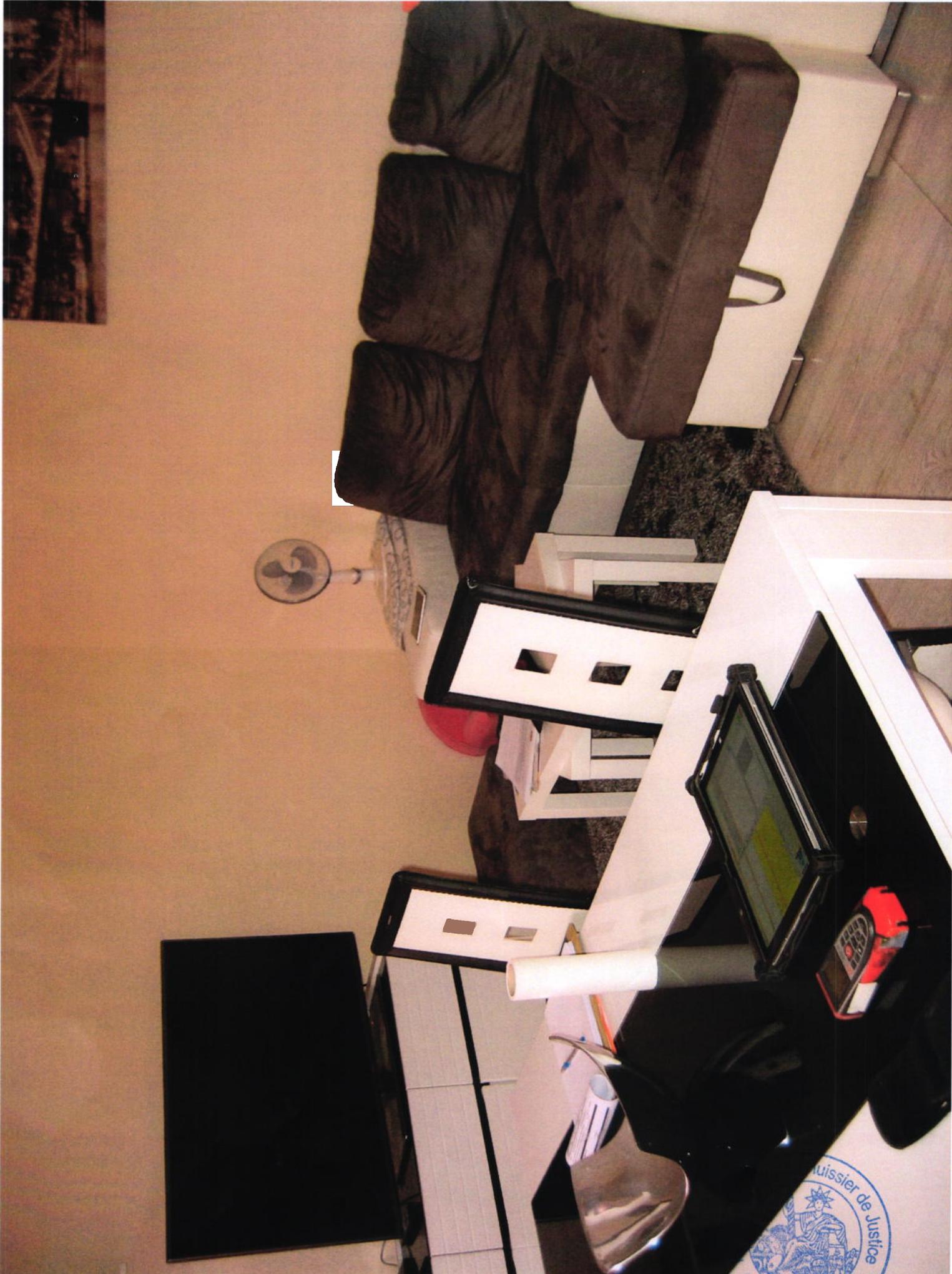


Me Aurélien ORAIN Juge d'Instruction de
CERGY (Val d'Oise)



Me Audoin ORAIN Huisaier de Justice
CERGY (Val d'Oise)







Me Audoin ORAIN Huissier de Justice
CERGY (Val d'Oise)
REPUBLIQUE FRANÇAISE





M^e Audoin ORAIN Huissier de Justice
CERGY (Val d'Oise)